



# De réseaux de collectivités locales à des réseaux d'échange entre sociétés

Une dernière question se pose à propos des réseaux de villes. J'aurais pu commencer par elle, je préfère terminer par elle. De quoi parle-t-on ? Réseaux de villes ou de territoires, ou réseaux de collectivités territoriales ? Au stade du jumelage, l'idée de la diplomatie des peuples était bien que c'étaient les sociétés qui étaient impliquées. Dans le jumelage, on n'aurait quand même pas pensé à faire seulement des réunions entre élus locaux sans emmener des groupes culturels, des enfants des écoles ou des lycées, ou que sais-je.

Avec la construction des réseaux modernes de villes et de régions, et à cause de l'origine de réseaux qui se constituent pour être entendus, la confusion a été entretenue. Dit en toute simplicité, beaucoup de ces réseaux sont avant tout des réseaux de collectivités territoriales. Nous avons des cas intéressants en France, plus mixtes si je puis dire : par exemple les rencontres annuelles de la Fédération nationale des agences d'urbanisme où se côtoient des élus et des techniciens des villes. Mais même là, la question de savoir comment la société dans son ensemble est représentée dans l'échange entre villes n'est pas abordée.

C'est cela, le défi. Si nous voulons parler de mondialisation horizontale, si nous voulons parler du rôle des villes dans cette mondialisation, c'est parce qu'en réalité, nous avons en tête que c'est le dialogue entre des communautés humaines, pas des dialogues entre élus !

Il faut absolument mettre en scène la capacité des sociétés du monde à se parler de leurs affaires domestiques. Les problèmes planétaires sont devenus des affaires domestiques : comme l'avait dit Gorbatchev à sa fameuse conférence de 1988 à l'Assemblée générale de l'ONU, notre foyer, notre oïkos, est maintenant la planète. La notion d'affaires étrangères ne veut rien dire. Le changement climatique relève-t-il des affaires étrangères ? La réponse administrative, politique, y compris en France, y compris pour la COP 21 est : oui, c'est de l'affaire étrangère. Hallucinant ! Le ministère des Affaires étrangères chargé des négociations de notre climat à nous. Je ne sais pas si vous vous rendez compte à quel point les habitudes nous font prendre des vessies pour des lanternes.

Donc, nous devons construire quelque chose. Seules les villes peuvent le faire. Mais une rencontre des élus territoriaux, des collectivités territoriales du monde entier n'a pas grande portée. Essayons d'**imaginer** un autre scénario : on ne réunit pas 1 000 villes, on en réunit 100, mais du monde entier, et chaque ville vient avec des représentations de sa société – les femmes, les minorités ethniques, les PME, les grandes entreprises et que sais-je. Là, subitement nous changerions d'époque. Nous donnerions à voir, même si c'était au plan symbolique, même si c'étaient quelques milliers de personnes, les sociétés du monde en train de se parler. Se parler de quoi ? De la manière de travailler ensemble à la transition et à la société durable. Est-ce cela, la gouvernance territoriale locale ? La réponse est : oui, c'est cela aujourd'hui.

## Bibliographie

COP 21 : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/environnement-et-developpement/conference-paris-climat-2015-cop21/>